

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 31 janvier 2024  
Date de l'affichage : 31 janvier 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 44 + 3 supplés + 9 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 56

<b>OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – ACTUALISATION AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT</b>
--

Numéro de la Délibération : 080224-DC-9

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Caroline BILL, Colette DEWEZ.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Marc VIRION, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Marianne LEMOINE, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Benoît BIBERON, Robert JOYOT, Philippe BOURLETTE.

**Dont supplés :**

- M. Marc LAMOUREUX par M. Jacques BOURGEOIS.
- M. Pascal POULET par M. Jean-François DREUX.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Patrice GOUIN par Mme Nathalie SABOT.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Marc VIRION.
- Mme Maud MATHONAT par M. David LAZARUS.
- M. Guillaume NICASTRO par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- M. Benoît BIBERON par M. Alain DEVOOGHT.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune de ERCUIS.

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – ACTUALISATION AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-3 et R2311-9 ;
- L’avis de la commission finances en date du 29 janvier 2024 ;

*Considérant :*

- Que les dépenses affectées à la section d’investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) ;
- Que les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation, ou à un ensemble d’immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la collectivité ;
- Que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu’à ce qu’il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées ;
- Que les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l’année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes ;
- Qu’il convient d’actualiser les autorisations de programme et crédits de paiement afin de tenir compte de la consommation réelles des crédits de paiement réalisée en 2023 ;
- Qu’il convient de solder certaines autorisations de programme et crédits de paiement ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L’UNANIMITE,**

- **ADOpte** l’actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe Assainissement comme indiqué dans l’**annexe** jointe à la présente délibération.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240208-080224-DC-9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024  
Affichage : 12/02/2024